

Assemblée Générale ordinaire du CDOS du Loiret du 15 mars 2022

Dûment convoquée, conformément à l'article VII des Statuts, l'Assemblée Générale ordinaire du CDOS du Loiret s'est tenue le mardi 15 mars 2022, à 18 heures 30, en visioconférence et en présentiel salle Pierre de Coubertin à la Maison des Sports d'Olivet, en raison du contexte sanitaire et conformément aux dispositions de l'article 13 de la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique.

Alain BOYER, Président, ouvre la séance, il adresse ses salutations et ses remerciements aux représentants des comités départementaux et présente les excuses reçues des comités départementaux absents.

Après examen des feuilles de présence, **37 organismes départementaux sur 56** affiliés au CDOS, à jour de leur cotisation, sont connectés ou présents. Le quorum fixé par l'article VII paragraphe II des statuts étant atteint, l'Assemblée Générale peut donc valablement délibérer.



Organismes départementaux présents : 37

ATHLETISME – ASPTT – AUTOMOBILE – AVIRON – BADMINTON – BASKETBALL – BILLARD – BOXE – BOWLING ET SPORTS DE QUILLES – CANOE-KAYAK – CLUB ALPIN ET DE MONTAGNE – COURSE D'ORIENTATION - CYCLISME – CYCLOTOURISME – ESCRIME – FFMJS – FFEPGV – FFSU – FSCF – FOOTBALL – FOOTBALL AMERICAIN – HANDBALL – HOCKEY SUR GLACE – JUDO – PARACHUTISME – PECHE SPORTIVE – RANDONNEE PEDESTRE – ROLLER ET SKATEBOARD – RUGBY – SPORT ADAPTE – TENNIS – TENNIS DE TABLE – TIR – TIR A L'ARC – UFOLEP – UNSS – VOLLEY-BALL

Organismes départementaux excusés : 1

HOCKEY SUR GAZON

Organismes départementaux absents : 18

AERONAUTIQUE – EQUITATION – GOLF – GYMNASTIQUE – FFEPMM-SPORT-POUR-TOUS – HALTEROPHILIE – KARATE – NATATION – HANDISPORT – PETANQUE – SAUVETAGE ET SECOURISME – SPELEOLOGIE – SPORT BOULES – SPORT DE GLACE – TAEKWONDO – TWIRLING BATON – USEP – VOILE

VALIDATION DES MODALITES D'ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Les modalités de d'organisation de l'assemblée générale liées au contexte sanitaire sont adoptées à l'unanimité.

HOMOLOGATION DU P.V. DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 MARS 2021

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 mars 2021 est adopté à l'unanimité.





Nous entamons une nouvelle mandature, dans des conditions identiques à celles où nous finissions la précédente, dans un contexte malheureusement connu, brouillon parfois, préoccupant toujours, pesant en permanence. Mais on nous le répète, journalièrement, la fin se rapproche ! Nous devrions assister progressivement à un retour à la normale. Donc, encore un peu de patience, des jours meilleurs nous attendent !... ?

Dans une situation tourmentée, l'année fut toutefois positive, réconfortante, eu égard à notre activité, une année utile. La tenue de cette assemblée générale en retrace les moments forts.

Voici un an, vous élisiez la nouvelle équipe du CDOS. Pas de chamboulement, une stabilité des comités présents, plusieurs changements de personnes et trois nouveaux comités départementaux entrants. Nous nous réjouissons d'une plus large diversité sportive représentée. Celle-ci doit faciliter nos échanges au sein du tissu sportif du département. Notons aussi, un léger fléchissement de la moyenne d'âge. De grands regrets toutefois, depuis mars dernier : ne voulant prendre aucun risque sanitaire, l'équipe ne put jamais se

retrouver en présentiel. Ce qui veut dire que les membres ne se connaissent pas. La compréhension, le fonctionnement s'en trouvent retardés. Certes l'éclosion de la visioconférence, comme aujourd'hui, permet de garder un contact, mais elle ne remplace pas ce volet humain/social et convivial indispensable à la bonne marche de la vie collective.

Si la gouvernance du CDOS Loiret évolue peu, il n'en va pas de même au sein du CNOSF. Une première Présidente dans un environnement jusqu'alors machiste, un management apparemment différent, une meilleure considération en direction des territoires, une représentativité des CDOS au sein du bureau exécutif, un ensemble fédéral remodelé, plus attentif, avec l'engagement de respirer les attentes et d'écouter les demandes du terrain. Les premiers échanges, par visio, confirment une approche moins hautaine, plus fraternelle, plus respectueuse. Laissons le temps au temps, celui-ci apportera, ou non, les réponses à nos espérances.

2021, année d'élections également à tous les niveaux des fédérations, offrit quelques empoignades ici ou là, mais pas de réelles surprises. Sur le plan départemental, pas de conflit majeur, seulement de simples passages de pouvoir. Cela permet les poursuites des politiques engagées, donc une certaine continuité pour l'ensemble des comités.

2021, en décalage d'une année, fut exceptionnellement Olympique avec les JOP de Tokyo 2020. Longue incertitude, préparation des athlètes perturbée, mais des jeux se déroulant tout de même, dans un environnement sous surveillance avec un public absent. La délégation française brilla surtout par les sports collectifs, le judo et l'escrime. Malgré une conjoncture singulière, les Jeux restent les Jeux ! Aucune autre compétition ne peut supplanter la magie des Jeux. Le Loiret ramena des médailles au travers de ses sabreuses et son para-kayakiste.

Pour le CDOS, 2021 se résume en deux semestres distincts. Le premier laissa place à la rédaction des projets, le second fut consacré aux mises en œuvre sur le terrain.

En juillet et pendant 6 semaines, nous commençons forts avec les "Quartiers d'été", à l'initiative de la Préfecture du Loiret, avec pour cadre la plaine de jeux de l'Île Charlemagne afin d'accueillir les jeunes et les familles du département après la longue période de confinement. Un grand projet demande l'adhésion de tous, disons que les structures sociales ne jouèrent pas totalement la même

partition : inscriptions très approximatives, encadrement inapproprié, manque de diffusion de l'information, complétant une météo défavorable. Les enfants trouvaient leur compte en découvrant des disciplines qu'ils n'avaient jamais pratiquées. Bilan mitigé certes, toutefois, enfants, techniciens, dirigeants des comités départementaux, souhaitent revenir en cette saison 2022.

Arriva en suivant, l'action de relance du sport : 1, 2, 3 BOUGEZ, en partenariat avec le Conseil départemental, via une plateforme dédiée. Cette première mérite, amplification dès septembre à venir, car chaque comité, association sportive peut faire connaître ses possibilités d'accueil permanent, où ses initiatives en direction de nouveaux publics.



Vint "Rentrée en Fête" sur la place du Martroi, une première apparition pour le CDOS. Journée intéressante. Certes, visiteuses et visiteurs recherchent avant tout les structures accueillantes leur convenant le mieux. Nous informons clubs et futurs adhérents sur le dispositif « Pass Sport ». Nous les conseillons, nous les orientons. Occasion aussi de croiser des connaissances du monde sportif, toujours plaisant !

Septembre nous réserva une grandissime semaine "sport et nature" avec l'UNSS. Redonner le goût de l'effort, être ensemble, sensibiliser les jeunes à rejoindre l'association sportive du collège en participant à une manifestation d'ampleur, voilà bien les enjeux fixés que nous devons relever. Mission accomplie ! Pas de fausse note, des jeunes heureux, très heureux, des professeurs enthousiastes, des bénévoles satisfaits, le Conseil départemental fier de son total soutien à l'action, le CDOS partenaire technique et logistique : ravi. Le plaisir de travailler en totale concertation et complémentarité des acteurs amena la réussite de ce magnifique projet ! Des semaines comme celle-ci nous en redemandons, quelle que soit la discipline !



Comme l'an passé, pour les mêmes raisons : pas de Trophées de la jeunesse, pas de Vacances Olympiques et Sportives dans les territoires ruraux et hélas pas de Soirée des comités, cette pandémie stoppe tous les éventuels rassemblements amicaux ou festifs !

A côté des actions de terrain nous assumons les grandes missions nous incombant : informations en tous genres : sportives ; administratives ; réglementaires, nationales, locales, via le site du CDOS pour lequel nous nous appliquons à communiquer le mieux possible. L'Actu' Olympique et Sportive du Loiret poursuit son chemin dans un format plus adapté, plus proche du réseau, transmise 2 fois par mois sur plus de 4000 adresses.

Concernant le logiciel Basicompta, nous assurons le développement, la promotion, la formation et le suivi. Les améliorations régulières du produit collent aux besoins des trésoreries. Les associations non-utilisatrices peuvent découvrir dès maintenant la nouvelle version, encore plus intéressante pour les responsables de structures. Une formation moins contraignante, plus respectueuse des temps impartis facilite la vie des futures adhésions. Les bénévoles continuent d'arrache-pied leur travail pour basculer au plus vite les structures déjà adhérentes sur la nouvelle version. Basicompta est un avantage non négligeable pour les comités départementaux qui étudient les dossiers ANS de leurs clubs. Cet outil permet en effet de faire des comparatifs entre structures où chaque ligne correspond aux mêmes affectations comptables.



La formation PSC1 revient, elle aussi, avec quelques modifications. Dorénavant elle se divise en deux phases, l'une de trois heures chez soi (pour la partie théorique) et les quatre autres à la Mason des sports, pour les mises en situation. Cela constitue un réel progrès, limitant et simplifiant le temps passé. La prévention coûte toujours moins chère que le prix d'une vie sur un terrain de sport. Soyons tous citoyens engagés ! Un jour nous pouvons tous sauver une vie, ou être sauvé !

Pour ces deux formations, nous vous remercions, vous les responsables départementaux, d'en assurer la diffusion auprès de vos structures associatives

Le CDOS s'impliqua sur des actions drivées par le CNOSE, tout d'abord, la première édition des Jeux des jeunes et ensuite le Pass'Sport. Le collège Henri Becquerel de Sainte-Geneviève-des-Bois représentait le Loiret. L'équipe de six élèves et deux enseignants

séjourna, visita l'INSEP et participa à des compétitions très amicales avec des jeunes venus de toute la France. Le CDOS offrit un sweat aux couleurs Loirétaines. Le groupe s'en revint gâté et chargé de belles images.

Le CDOS informa régulièrement sur la mise en place du dispositif Pass'Sport. Il prit toute sa place dans le suivi journalier en répondant à toutes les interrogations. Une heureuse initiative qui explique probablement la venue massive de nombreux jeunes dans les clubs, toutes disciplines confondues. Le mouvement enclenché doit permettre d'accentuer, les journées portes ouvertes, séances découverte, journées d'initiation en tous genres. La demande existe, "vendons" mieux nos disciplines et nos associations. Dans le domaine de la promotion du sport, le CDOS répondra présent, autant que faire se peut, à vos demandes. Vous pouvez nous faire confiance, là se situe

notre principale mission : le développement du sport dans les territoires. Les comités départementaux représentent cette force vive, incontournable, mobilisatrice, ceux qui donnent goût à la pratique. Nous devons aussi nous préserver des structures commerciales, ou associations déguisées qui guettent nos faiblesses pour prendre notre place. Soyons clairement dynamiques, informés, forts, visionnaires. Travaillons sans peur les uns des autres et sans tirer la couverture à soi, le soleil brille pour tout le monde.



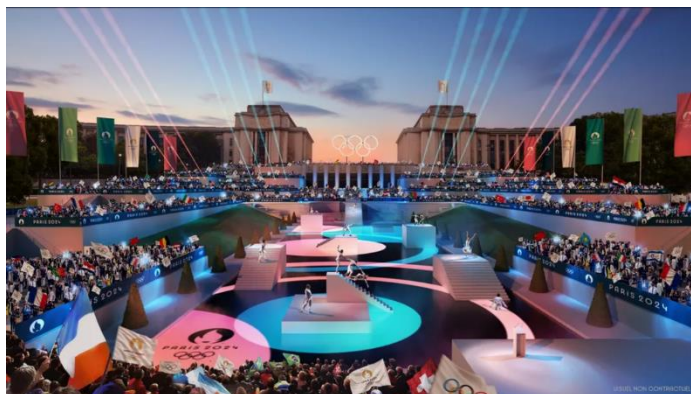
Restons ambitieux et convaincants, les efforts finissent par payer. Le CDOS ne faiblira point et assumera son rôle fédérateur, rassembleur, en parlant franchement, sans langue de bois, sans tricherie, sans mensonges. Les retombées de notre ligne tolérante et inflexible commencent à se faire sentir. Nos interlocuteurs comprennent de mieux en mieux notre positionnement. Nous ne modifions pas nos trajectoires en fonction des opportunités. Nous restons nous-mêmes et continuons d'œuvrer au bénéfice de tous.

2022 s'annonce, déjà, prometteuse, enthousiasmante, ponctuée de projets nouveaux et dans l'air du temps. Nous vivons passionnément toutes les demandes, nous en parlerons dans un an.

Avant de clore, ces quelques pages, permettez-nous d'évoquer notamment la mémoire d'une grande Dame de la galaxie sportive. Nous faisons des bouts de chemin avec les unes et les autres, parfois comme les étoiles, certaines s'éteignent, nous quittent pour toujours, l'année 2021 fut marquée par de nombreux départs d'étoiles, dans les clubs et les comités. Ainsi Josette DELOT, authentique bénévole de la sphère basket, disparaissait au soir du 31 décembre. Elle connaissait bien cette maison. Nous la voyions aussi chaque année en tant que vérificateur aux comptes du CDOS. Passionnée, bénévole et entière, elle ne machait pas ses mots, nous savions compter sur elle, et malgré ses envolées, sévères parfois, nous souhaitons de nombreuses "Josette" dans nos clubs.

Remerciements, à Vous Mesdames et Messieurs responsables départementaux, au Conseil départemental, à la Préfecture, à la DRAJES, aux communes qui nous accompagnent, et un grand merci à nos salariés qui fournissent un travail conséquent souvent modifié au rythme des urgences ou des besoins. Croyez-nous, notre maison ne vit pas au rythme d'un long fleuve tranquille, et, comme les sportives et sportifs, nous aimons cette cadence dynamique !

Merci de votre attention



RAPPORT FINANCIER par André DHUIVONROUX

Pour l'année 2021 nous enregistrons un excédent de **4 029.67 €** sur un budget de 170 775 23 €

Les faits marquants pour 2021 :

- L'activité a été lourdement perturbée par la pandémie « COVID 19 » pendant la première partie de l'année comme beaucoup de structures sportives.
- Cependant dès que l'horizon sanitaire s'est amélioré nous avons pu mener à bien deux activités durant l'été : "Quartiers d'été" et "Rand'Eau Loiret"
- Seules les formations (PSC1 et Accompagnement Basicompta) ont pu reprendre.
- Nous avons fait l'objet d'un contrôle de l'activité partielle sur 2021.
- Mauvaise séparation avec un de nos salariés, ce qui nous vaut une assignation.

En conséquence nous proposons à l'Assemblée Générale les résolutions suivantes :

- 1) Approbation du rapport moral financier 2021.
- 2) Approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2021 concernant la période allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.
- 3) Décision d'affecter le résultat de l'exercice 2020 soit **4 029 67 €** aux fonds associatifs du CDOS

COMPTE DE RESULTAT 2021

CHARGES	Montant
Achats	2 367.31 €
Photocopies	2 043.28 €
Fournitures administratives	264.04 €
Achat matériel sportif	59.99 €
Services extérieurs	4 495.09 €
Charges et Locations immobilières	2 315.02 €
Location copieur	1 776.00 €
Assurances	404.07 €
Autres services extérieurs	48 813.97 €
Animation Rand'eau	3 697.70 €
Déplacements, missions, Réceptions	508.70 €
Frais postaux et de télécommunication	475.21 €
Frais formation PSC1	1 509.00 €
Formation Personnel	1 400.70 €
Récompenses	671.66 €
Communication	1 739.22 €
Animations quartiers d'été	33 975.36 €
Animations et Activités diverses	1 713.25 €
Abonnements Basicompta	2 625.00 €
Services bancaires	115.29 €
Abonnements divers	382.88 €
Impôts et taxes	1 345.20 €
Formation professionnelle et continue	1 345.20 €
Charges de personnel	86 698.66 €
Rémunération nette du personnel av impots	59 377.77 €
Charges sociales	26 896.91 €
Médecine du travail	423.98 €
Autres charges de gestion courante	27 055.00 €
Frais gestion courante	635.00 €
Ammortissement et dotations	1 420.00 €
Provisions pour risques salariaux	25 000.00 €
Charges exceptionnelles	0.00 €
Charges sur exercices précédents	
Dotation aux amortissements, provisions	
TOTAL DES CHARGES	170 775.23 €
Emploi des contributions volontaires en nature	- €
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite des biens	
Personnels bénévoles	
TOTAL DES CHARGES	170 775.23 €

PRODUITS	Montant
Ventes	30 908.45 €
Participations familles VOS	
Formation PSC1	845.00 €
Mutualisation gestion basicompta	330.00 €
Abonnements Basicompta	5 285.00 €
Mise à disposition de personnel Technique	17 801.65 €
Mise à disposition de personnel Administratif	6 440.00 €
Autres animations	206.80 €
Subventions d'exploitation	132 760.00 €
Aides à l'emploi CND	24 000.00 €
CND	18 000.00 €
Conseil Départemental	25 400.00 €
Subventions pour animations	65 360.00 €
Autres produits de gestion courante	6 220.00 €
Cotisations Comités	6 220.00 €
Autres	
Produits financiers	368.44 €
Produits exceptionnels	4 548.01 €
Produits sur exercices antérieurs	
Transfert de charges d'exploitation (U)	677.92 €
Activité Partielle	3 476.90 €
Abandons de créances	393.19 €
Reprise de provision pour activité 2019 non achevée	
TOTAL DES PRODUITS	174 804.90 €
Contributions volontaires en nature	0.00 €
Bénévolat	
Prestations en nature	
Dons en nature	
TOTAL DES PRODUITS	174 804.90 €

Résultat exercice 2021 (Bénéfice)	4 029.67 €
--	-------------------

Pour mémoire résultat 2020 (Perte)	-1 641.11 €
---	--------------------

Bilan financier au 31/12/2021

Actif				Passif			
	Classe		Montant		Classe		Montant
Actif fixe (argent immobilisé)	2	Immobilisations	1 999.99 €	1	Capitaux propres	161 808.43 €	
	20	Immobilisations incorporelles non amortissables		10	Fonds associatif	108 828.73 €	
	21	Immobilisations amortissables	999.99 €	11	Report à nouveau (résultats antérieurs en réserve)		
	27	Immobilisations financières (actions, obligations et cautions)	1 000.00 €	12	Résultat du dernier exercice (positif ou négatif)	4 029.67 €	
Actif circulant (biens destinés à être transformés en liquidités)				15	Provisions pour départ en retraite	6 021.03 €	
	3	Stocks	- €	16	Réserves disponibles	17 929.00 €	
		Marchandises, matières premières			Provisions pour activité en cours	25 000.00 €	
	4	Créances	9 915.80 €	4	Comptes de tiers (emprunts et dettes à court terme)	22 810.43 €	
		Produits à recevoir	9 915.80 €		Personnes physiques ou morales à qui l'on doit de l'argent à court terme (DCT)		
	5	Comptes financiers - Trésorerie	172 703.07 €		Dettes d'exploitation (fournisseurs)		
		Disponibilités bancaires	97 271.63 €		Dettes diverses (sociales ou fiscales)	22 810.43 €	
		Livret Bleu Credit Mutuel	74 056.44 €				
		Charges constatées d'avance	1 200.00 €				
Total Actif Bilan			184 618.86 €	Total Passif Bilan			184 618.86 €

Capitaux permanents (ressources durables d'actif)
Capitaux temporaires

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Béatrice HOUCHOT et Eric PAUCHARD donnent leurs conclusions après examen des pièces comptables. Ils proposent d'approuver les comptes de l'exercice 2021.

En exécution du mandat de contrôleurs des comptes que vous avez bien voulu nous accorder lors de l'Assemblée Générale du CDOS du Loiret le 16 mars 2021, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes de l'exercice ouvert le 1er janvier 2021 et clos le 31 décembre 2021.

Les livres et les documents nécessaires à nos travaux ont été mis à notre disposition au siège du CDOS du Loiret, 1 240 rue de la Bergeresse à Olivet. Nous tenons à remercier le trésorier, André DHUIVONROUX pour sa disponibilité et la transmission de l'ensemble des éléments indispensables à notre mission.

Nous avons procédé aux vérifications que nous avons estimées nécessaires et utiles pour apprécier les états comptables et financiers sur lesquels vous avez à statuer.

Nous avons effectué nos travaux de manière systématique et approfondie.

Le trésorier semble avoir eu plus de difficultés cette année pour obtenir les justificatifs, puisqu'environ une quinzaine de dépenses ou recettes n'en ont pas. Des versements institutionnels (ville, CAF, ...) sont fait sans courrier d'information. Malgré cela les montants ne remettent pas en cause les résultats présentés.

Nous avons en outre posé toutes les questions nécessaires à l'accomplissement de nos diligences.

Les comptes proposés à votre approbation totalisent :

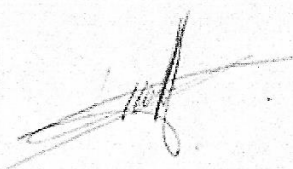
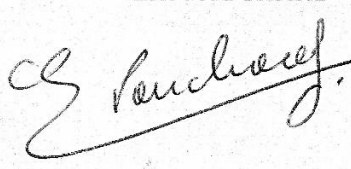
Au compte résultat positif de 4 029,67 €; pour des charges de 170 775,23 €

A l'issue des travaux auxquels nous avons procédé, aux explications qui nous ont été données, nous certifions que nous n'avons relevé aucun fait de nature à mettre en cause la régularité et la sincérité des documents et des états comptables et financiers soumis à votre approbation et proposons que quitus soit donné pour les comptes de 2021.

Fait à Olivet le mercredi 2 mars 2022

Béatrice HOUCHOT-LELIEVRE

Erie PAUCHARD

COTISATION 2022

Le maintien du montant de la cotisation à 20 € par voix est proposé et soumis au vote de l'Assemblée.

BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel est présenté et soumis au vote de l'Assemblée.

CDOS du Loiret Budget prévisionnel 2022

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
Achats	2 300,00 €	Ventes	22 800,00 €
Achat matériel	1 500,00 €	Participations activités	5 000,00 €
Photocopies	300,00 €	Formations PSC1	1 500,00 €
Fournitures administratives	500,00 €	Mutualisations gestion basicompta	1 200,00 €
Autres fournitures		Abonnements Basicompta	5 500,00 €
		Produits divers	2 600,00 €
Services extérieurs	3 750,00 €	Mises à disposition de personnel	7 000,00 €
Locations mobilières et immobilières	2 800,00 €	Subventions d'exploitation	79 000,00 €
Location copieur	450,00 €		
Assurances	500,00 €	Aides à l'emploi CNDP (ANS)	12 000,00 €
Autres services extérieurs	29 450,00 €	ANS	28 000,00 €
Animaions sportives et éducatives	15 000,00 €		
Communication, publications	2 500,00 €		
Déplacements, missions et réceptions	2 500,00 €	Conseil Départemental	21 000,00 €
Frais postaux et de télécommunication	400,00 €	Subventions et aides privées	10 000,00 €
Activités diverses (PSC1, etc.)	2 000,00 €	FDVA	8 000,00 €
Formation du Personnel	1 500,00 €	Communes ou communauté de communes	
Abonnements Basicompta	2 800,00 €		
Récompenses	1 500,00 €	Subvention diverses	
Services bancaires	150,00 €		
Réceptions, Réunions, AG	1 100,00 €	Autres produits de gestion courante	7 300,00 €
Impôts et taxes	1 200,00 €	Cotisations Comités	6 300,00 €
Formation professionnelle et continue	1 200,00 €	Autres	1 000,00 €
Charges de personnel	72 300,00 €	Produits financiers	400,00 €
Rémunération nette du personnel	48 600,00 €	77-Produits exceptionnels	500,00 €
Charges sociales	21 200,00 €	Activité partielle	
Autres charges de personnel	2 500,00 €	Abandons de créances	500,00 €
Autres charges de gestion courante	1 000,00 €		
Frais gestion courante	1 000,00 €	Reprise sur provisions	
Charges exceptionnelles	- €		
Charges sur exercice précédents			
Dotation aux amortissements, provisions	- €		
Amortissement Bureautique			
Provisions pour retraites	420,00 €		
TOTAL DES CHARGES	110 000,00 €	TOTAL DES PRODUITS	110 000,00 €
Emploi des contributions volontaires en nature	- €	Contributions volontaires en nature	- €
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite des biens et prestations		Prestations en nature	
Personnels bénévoles		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES	110 000,00 €	TOTAL DES PRODUITS	110 000,00 €

ELECTION DE DEUX VERIFICATEURS AUX COMPTES

Mme **Béatrice HOUCHOT** (Voile) et M. **Eric PAUCHARD** (ASPTT) sont candidats.

ELECTION AFIN DE COMPLETER L'ACTUEL CONSEIL D'ADMINISTRATION, JUSQU'À LA FIN DE L'OLYMPIADE

- Candidatures au Conseil d'Administration

Une candidature au Conseil d'Administration est parvenue au CDOS dans les délais et formes prescrites :

- Adeline MAYEUX (AVIRON)

Ayant pris connaissance des Statuts et du Règlement intérieur du CDOS du Loiret, de ladite candidature ainsi que des pièces jointes, les membres du Comité de validation ont déclaré la candidature recevable et en ont autorisé publication après validation par le Comité directeur sortant du CDOS.

RESULTATS DES VOTES EN LIGNE

- Nombre de comités départementaux représentés : **38**
- Suffrages exprimés : **28**

1- Homologation du PV de l'AG ordinaire du 16/03/21 :

	total des voix
oui	147
non	0
abstention	0

2- Rapport moral :

	total des voix
oui	147
non	0
abstention	0

3- Rapport financier :

	total des voix
oui	147
non	0
abstention	0

4- Budget prévisionnel :

	total des voix
oui	144
non	0
abstentions	3

5- Cotisation :

	total des voix
oui	136
non	
abstentions	11

6- Élection de deux vérificateurs aux comptes :

	total des voix
oui	147
non	0
abstention	0

7- Élection du Conseil d'administration :

	total des voix
oui	147
non	0
abstention	0

- **Vote 1- Procès-verbal de l'AG ordinaire 16 mars 2021** : adopté,
- **Vote 2- Rapport moral** : adopté,
- **Vote 3- Rapport financier** : adopté,
- **Vote 4- Budget prévisionnel** : adopté,
- **Vote 5- Cotisation** : adopté, le montant de 20€ par voix reste inchangé
- **Vote 6- Election des vérificateurs aux comptes** :
 - Mme Béatrice HOUCHOT (Voile) et M. Eric PAUCHARD (ASPTT) sont élus.
- **Vote 7- Élection du Conseil d'administration** :
 - Mme Adeline MAYEUX (AVIRON), est élue.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été reçue au CDOS du Loiret avant la date limite du 23 février 2022.

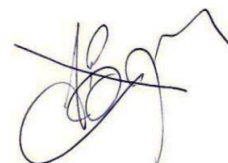
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

La Secrétaire générale



Eléa COQUARD

Le Président,



Alain BOYER